

« L'Objet Qui Parle » 2017,

16ème édition

Du 6 au 10 Décembre 2017

Depuis 15 ans maintenant, les Métiers d'Art du Pilat accueillent des exposants créateurs dans une idée de petits salons intimistes, petits comités accueillants et chaleureux pour le visiteur.

Le public, sait qu'il trouvera sur les différents lieux des objets créatifs, originaux répondant aux attentes diverses dans sa recherche de cadeaux de fin d'année.

Cet événement a su créer un réseau de fidèles, appréciant la qualité de l'accueil chaleureux dans la bonne humeur et la rencontre des professionnels heureux de partager leur passion.

Merci aux artisans, qui par leur créativité et la qualité des objets exposés ont donné à l'Objet Qui Parle sa renommée. ...

Notre association, la MAP, s'engage à mettre tout en oeuvre pour la réussite de cette manifestation :

Communication :

Affiches A3 boutique en 500 exemplaires.

Flyers boutique et envoi clientèle couleurs en 2 volets : 15 000

Affiches/fléchage sur les routes à proximité du village, des lieux d'expo, calicots et banderoles.

Site internet: www.objetquiparle.com ou www.artpilat.com / Facebook Métiers d'Art du Pilat

Communication presse locale, radio, encarts publicitaires dans les journaux locaux...

Décoration et animations des rues d'accès aux lieux d'expo

Nous souhaitons encore et toujours défendre encore plus nos fondamentaux : Qualité du travail, présentation soignée, accueil professionnel et intimiste, convivialité.

Tarif : 200 euros / 150€ pour les adhérents de l'association

Un hébergement chez l'habitant est possible, merci d'indiquer vos besoins (dates des nuitées, une ou 2 personnes) sur votre fiche d'inscription.

Si vous avez des questions ou suggestions n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone :

contact@artpilat.com

Florence Lemoine : 06 42 65 32 16

Vous trouverez des infos et des photos des expos précédentes sur le site

www.objetquiparle.com .

Son actualisation pour 2017 se fera en Septembre après décision des participants par le comité de sélection.

Merci de nous retourner votre bulletin de demande de participation avec toutes les pièces demandées **avant le 1er Juillet 2017.**

Une réponse vous sera transmise **avant le 1er Septembre.**

A très bientôt, bien amicalement.

L'équipe des Métiers d'Art du Pilat

Feuille d'inscription

à retourner avant le 15 juillet 2017

à Métiers d'Art du Pilat, 27 rue du Pilat 42410 Pélussin

L'Objet Qui Parle 2017

du mercredi 6 au Dimanche 10 Décembre de 10h à 19H

Nom.....

Prénom.....

Raison sociale /Marque.....

Métier.....

Adresse

.....

Tél mobile:.....

Courriel

Site

Facebook

Statut professionnel (joindre un justificatif de moins de trois mois + assurance responsabilité professionnelle)

Artisan Artiste Autre

Besoins particuliers pour l'expo (exemple: Tables, accrochage mural, accrochage plafond... gros volumes etc) Toutes infos en amont est bonne a prendre pour une meilleure organisation !

.....

.....

.....

Attention : nous souhaitons harmoniser les espaces d'expo dans une ambiance de type « petit salonintimiste ». La scénographie sera pensée pour que les univers des exposants puissent se mêler les uns aux autres. L'installation ne se fera pas forcément avec des stands alignés.

Les organisateurs se réservent le droit de proposer des modifications lors de la mise en place.

En retournant ce dossier complet et signé vous vous engagez à respecter la charte ci-jointe

Pour un dossier complet, merci de joindre à votre inscription :

PAR COURRIER OU EN REUNION AVEC LA FICHE D' INSCRIPTION

Le montant de votre participation divisé en 2 chèques à l'ordre de la MAP.

1 chèque sera encaissé début Octobre, l'autre début Décembre.

PAR MAIL : contact@artpilat.com

Un petit mot (5 à 10 lignes) présentant votre travail.

Un minimum de cinq belles photos de votre travail, représentatives de ce que vous souhaitez exposer à l'OQP 2016. Format JPG de bonnes résolutions (min 300 dpi). Ces photos pourront être utilisées pour l'édition des supports de communication.

Une photo de votre stand lors d'une expo récente

Les justificatifs demandés

Merci d'indiquer clairement vos Nom, Prénom, Marque, Adresse, numéro de téléphone, mail, site Web, page Facebook, sur le mail (pour l'inscription sur le site www.objetquiparle.com)

IL EST IMPORTANT DE FOURNIR DES PHOTOS RECENTES REPRESENTATIVES DE CE QUE VOUS SOUHAITEZ EXPOSER A L'OQP 2017, MÊME POUR LES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION.

Une réunion sera organisée pour se partager les différentes tâches inhérentes à l'organisation de l'évènement.

Pour une bonne organisation merci de nous dire ce dont vous aurez besoin pour diffuser l'information :

Nombre d'affiches boutiques allez-vous poser 10 jours avant l'expo :

On dépose en général environ 20 tracts avec l'affiche ; ils seront joints.

Sur quels villes et villages pouvez-vous communiquer ?

Nombre de tracts pour votre communication personnelle :

Si il vous en reste avant de venir à l'expo, merci de les ramener pour une COM sur place.

Je souhaite un hébergement :

oui

non

Dates des nuitées :

Nb de personnes :

Merci de votre demande de participation.

A très bientôt.

Les Métiers d'Art du Pilat

Date :

Signature :

Charte de l'exposition « L'Objet qui parle » Association des Métiers d'Art du Pilat.

Rappel historique:

L'expo fût lancée en 2002 en mouvement de soutien à l'atelier de Monique Faure à Planfoy. L'idée du titre l'objet qui Parle de Christine Blanchet date de 1996, voulant mettre en valeur l'artisanat d'art: en valorisant l'âme qui se trouve derrière nos objets, l'esprit de coopérative, et l'accueil des visiteurs.

Cette expo s'est structurée et s'est ancrée dans les habitudes du territoire du Pilat.

Elle est intégrée à la structure associative de la MAP en 2005.

1. Idée de petit salon intimiste des métiers d'art:

Convivialité de l'accueil favorisant la mise en scène des objets, l'échange entre exposants et avec les clients.

Tout au long de l'expo nous offrons thé, café ...

Pour le vernissage tous les exposants préparent leur spécialité culinaire !

2. l'esprit de coopérative:

Depuis le début s'autofinancer fût un choix, pour être réactif, pour favoriser l'esprit coopératif et non consommateur d'association.

Aussi nous demandons à chacun de s'investir dans l'organisation selon ses compétences.

Chaque exposant vend pour tout le monde, il s'intéresse donc à connaître la production des autres afin d'en parler au mieux.

3. Le choix des exposants: critères de sélection.

L'objectif est de créer une harmonie d'ensemble pour mettre en valeur le travail de chacun avec une diversité de matières: la sélection se fait en fonction de l'équilibre pour chaque lieu.

Etre professionnel (justificatif de statut demandé et assurance responsabilité civile).

Toutefois une place par an peut être laissée à une personne ayant un projet sérieux d'installation pour servir de tremplin.

Nous choisissons en priorité les artisans d'art de la région avant les artisans extérieurs.

Chacun s'engage à n'exposer que deux ans d'affilée, dans un souci de renouvellement et de fidélisation de la clientèle.

Les invités exposent maximum deux ans sur le même lieu.

Le choix, le nombre et la répartition sont présentés et discutés en réunion de CA pour validation.

4. le choix des lieux:

L'objectif est de descendre aux portes du Pilat pour toucher une clientèle qui a du mal à monter dans nos ateliers en hiver.

Le choix dans un atelier ou une salle se fait avec les priorités suivantes: l'espace disponible, la sécurité de l'accueil public, la facilité d'accès et de visibilité, le parking .

Une contribution est versée au lieu d'accueil pour les frais d'électricité et de chauffage.

L'organisateur décide seul de l'emplacement attribué à chaque exposant. Cette attribution et la répartition se fait en tenant compte des paramètres suivants : besoins exprimés par l'exposant dans le dossier d'inscription, date d'arrivée du dossier, intérêt et harmonie du salon, contraintes liées aux lieux.

5. Organisation des lieux d'accueil:

Il y a un ou deux responsables MAP par lieu qui veillent au bon déroulement de l'accueil.

Il n'y a pas d'installation linéaire de stands. Les responsables coordonnent le matériel de chacun et ébauchent une organisation avant le jour J.

Il est demandé aux exposants d'arriver la veille pour la bonne coordination et d'aider au rangement des ateliers accueillants.

Pour les invités venant de loin il est demandé la présence le week-end. Les exposants de la région se répartissent les permanences en tour de rôle (un planning est conseillé).

L'installation et le rangement des stands ne peuvent s'effectuer que durant les horaires prévus à cet effet. Aucun démontage ne sera toléré avant 19h, le dernier jour de l'exposition.

Chaque exposant devra laisser libres les accès après avoir rangé son matériel.

6. Engagement des exposants :

La vente est possible pendant la durée de l'exposition. La revente est interdite. Les opérations de vente promotionnelle ne sont pas autorisées. Le créateur participant s'engage à ne présenter que des créations réalisées par lui-même et conformes à celles présentées dans la demande de participation. Il devra proposer des produits ainsi qu'un stand de belle qualité et bien achalandé. En cas de non-respect, les organisateurs se réservent le droit de faire modifier l'installation et/ou retirer des articles du stand.

Annulation de participation : en cas de désistement après le 15 Octobre, aucun remboursement ne sera envisagé, au vu des frais engagés par l'association, notamment pour la communication.

7. Communication:

L'association s'engage à utiliser les 3/4 du budget pour la communication de la manifestation et à la transparence des comptes (renseignements disponibles sur demande)

8. Budget: constitué essentiellement par les droits inscriptions: 200€ par exposant, 150€ pour les adhérents de l'association.

Des aides ne sont demandées que depuis 2009 afin d'améliorer la communication, mais ne sont pas vitales à la pérennité de la manifestation: 30 % du budget au maximum.

Cette année, l'Objet Qui parle sera autofinancé.

Charte actualisée Le 25 avril 2017

L'équipe de le MAP